

CERTIMOOV

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

CERTIMOOV, UNE NOUVELLE MÉTHODE INNOVANTE DE TESTS DE CASQUES POUR RENFORCER LA PROTECTION DES USAGERS DE 2 ET 3-ROUES

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), l'assurance Mutuelle des Motards est le spécialiste de la protection des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés. Développer la pratique du 2-roues à moteur et protéger ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants sont les deux moteurs de la Mutuelle des Motards.

À PROPOS DE DE LA FONDATION MAIF

La Fondation MAIF est une FRUP (Fondation Reconnue d'Utilité Publique). Organisme à but non lucratif, elle a pour mission d'étudier les comportements humains et le monde qui nous entoure afin de prévenir au mieux les risques qui affectent les personnes et les biens au quotidien. Elle est engagée sur quatre thématiques majeures : les risques liés à la mobilité, les risques de la vie quotidienne, les risques numériques et les risques naturels. Convaincue qu'il vaut mieux prévenir que guérir, la Fondation MAIF développe des outils de prévention et de formation et mène des actions concrètes de sensibilisation en direction du grand public et des institutions. L'efficacité de ces outils repose sur l'analyse scientifique des risques et leur mécanisme de survenance. L'origine humaine, technique ou naturelle des accidents est ainsi mieux appréhendée et les moyens de les prévenir ou d'en diminuer les risques mieux identifiés. www.fondation-maif.fr

Paris, le 12 mars 2019 - À 2 roues, l'équipement de sécurité prioritaire est bien entendu le casque. Jusqu'à présent, les tests d'homologation prenaient en compte les conséquences de chocs verticaux et orthogonaux. Or, dans de nombreux cas, les accidents à moto entraînent des chocs obliques et de violentes mises en rotation de la tête. Afin de renforcer la protection des usagers, la Mutuelle des Motards, la Fondation MAIF et l'Université de Strasbourg ont présenté ce jour CERTIMOOV, une nouvelle méthode scientifique et inédite pour tester le niveau de protection des casques.

LA MÉTHODE « CERTIMOOV » POUR COMPLÉTER ET RENFORCER LES NORMES ACTUELLES

Les normes actuelles testent les casques en situation de choc rectiligne, c'est-à-dire perpendiculaire à la surface impactée. Pour la norme européenne, le critère d'acceptation d'un casque est basé sur l'accélération enregistrée avec une fausse tête rigide, finalement peu représentative des limites de tolérance aux chocs du cerveau. Même si les casques respectent actuellement tous la norme, le nouveau protocole de test CERTIMOOV permet d'améliorer leur sécurité en intégrant, entre autres éléments, l'analyse des impacts des chocs obliques en cas d'accident. Reflétant ainsi davantage les conditions d'impact réelles, CERTIMOOV permet de délivrer, via des modèles numériques, une estimation plus précise du risque de lésion du cerveau.

Concrètement, un nouveau banc de test, mesurant la réponse dynamique de la fausse tête lors des chocs obliques, est associé à un outil numérique afin de proposer une estimation plus précise du risque de lésion au cerveau.

Au total, 6 types de chocs sont testés : 3 chocs perpendiculaires et 3 chocs obliques. Chacun est répété 3 fois, requérant au total 6 casques. Chaque choc produit 6 courbes



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE // CERTIMOOV

- ■ ■ qui représentent les accélérations linéaires et rotatoires. Ces courbes sont introduites dans la modélisation mécanique du cerveau, permettant ainsi aux biomécaniciens d'estimer le niveau de risque de blessures pour chaque choc.

Rémy Willinger, Professeur à l'Université de Strasbourg explique « Dans CERTIMOOV les casques sont évalués dans des conditions de choc plus réalistes et vis à vis de critères basés sur la limite de tolérance au choc du cerveau »

UNE DÉMARCHE ENGAGEANTE POUR RENFORCER LA PROTECTION DES USAGERS DE 2 ET 3-ROUES

L'objectif de CERTIMOOV est d'informer tant les utilisateurs que les fabricants et autorités sur le niveau de protection des équipements. Grâce à ces tests complets, les utilisateurs peuvent utiliser le critère de sécurité dans leur choix de casque, en se basant sur des résultats clairs et plus détaillés que le passage de la norme actuelle. Les constructeurs peuvent utiliser CERTIMOOV pour améliorer davantage le niveau de sécurité de leurs casques.

Marc Rigolot, Directeur de la Fondation MAIF, précise : « Nous soutenons les recherches du laboratoire iCube (Université de Strasbourg) depuis près de 20 ans. Ses résultats scientifiques, reconnus au niveau mondial, sont basés sur la reconstitution d'accidents et le développement de modèles numériques simulant la biomécanique de la tête. Et il est aujourd'hui possible de mieux la protéger. Les constructeurs de casques peuvent encore améliorer leurs produits, pour le bien des usagers. Grâce à la mise en ligne du site CERTIMOOV, l'information est désormais accessible au grand public qui pourra faire des choix de sécurité plus éclairés ».

Patrick Jacquot, PDG de la Mutuelle des Motards, explique : « Avec CERTIMOOV, nous renforçons notre engagement auprès des usagers quant à leur protection, enjeu métier qui a toujours été une priorité pour la Mutuelle des Motards depuis plus de 35 ans. Ce nouveau protocole de test va permettre, en toute transparence, aux conducteurs de 2 et 3-roues d'intégrer dans leur choix, un nouveau critère de sécurité, et aux fabricants d'améliorer l'efficacité de protection de leurs casques ».

Pour cette étude, l'Université de Strasbourg a donc testé 54 modèles de casques : 32 pour les vélos et 22 pour les motos. Un système de notation présentant le meilleur niveau de protection a ainsi été établi, allant de 0 à 5. Pour obtenir 5 étoiles, la note maximale, le casque ne doit pas dépasser 20 % sur la courbe des risques.

L'ensemble est présenté et accessible à tous sur le site dédié : <https://www.certimoov.com>

Centré dans un premier temps sur les tests de casques de vélos et de motos, CERTIMOOV a pour objectif de s'appliquer, à plus long terme, à d'autres types d'équipements de sécurité des motards.

Bibliothèque de visuels & vidéos : <https://amdm.app.box.com/v/certimoov>



HISTORIQUE

En 2014, le projet « EuroNcasque », porté par la Fondation MAIF et le laboratoire iCube (Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie) de l'université de Strasbourg, a vu le jour. La Mutuelle des Motards prend aujourd'hui le relais de la Fondation MAIF afin de pérenniser la démarche, promouvoir cette méthode et animer le site web CERTIMOOV.

À NOTER

Tous les casques testés sont homologués, donc aux normes actuelles de sécurité exigées. Mais les connaissances sur la biomécanique de la tête, tout comme les matériaux permettant d'absorber les chocs ont beaucoup progressé. CERTIMOOV est une méthode qui permet d'aller plus loin pour renforcer leur protection notamment sur les impacts, non négligeables, en cas de choc, au cerveau.

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini
04 67 04 71 63
06 62 16 47 84
laure.gelmini@amdm.fr



CONTACT PRESSE FONDATION MAIF

Léa Bausson
06 07 41 72 00
lea@agence-atik.com